

Habilitation Electrique BR B1 B2 : Initial - 3 jours

Le 30/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18510 lors de l'exécution d'opération sur les ouvrages électriques
- Adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à votre établissement
- Être habilitable B1 B2 BR BC

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Introduction à la Sécurité Électrique

- Réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : Décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Identification des zones à risque électrique : Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Après-midi

- Niveaux d'habilitation requis et limites des habilitations BR, B1 et B2
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils 0 main...) : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Équipements de protection individuelle et collective : identifier, vérifier, utiliser

JOUR 2

Matin

Évaluation et Prévention des Risques Électriques

- Évaluation des risques électriques lors des travaux et interventions
- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
- Mesures de prévention pour garantir la sécurité

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Après-midi

- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique
- Les gestes de premiers secours face à une personne électrisée
- Les actions à avoir face à un départ de feu

JOUR 3**Matin****Sécurité Électrique Avancée et Procédures**

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage
- Prescriptions des consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations ;
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents, informations), respect des consignes

Après-midi

- Sécurité électrique lors des travaux, des interventions et des essais sur les installations en basse tension (BT)
- Réaliser une intervention BT générale avec consignation et connexion/déconnexion
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès de son responsable

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

- Aucun

PUBLIC VISE

Salariés devant diriger et effectuer des travaux d'ordre électrique, devant assurer la sécurité des personnes sur les chantiers électriques, et devant être habilités par l'employeur

Chargé de travaux

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

- Mise en situation dans l'environnement professionnel du stagiaire (ne constitue pas la formation pratique à la charge de l'employeur, définie par les articles R4141-1 et suivants du Code du Travail)

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Support de cours formation habilitation électrique
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Le formateur, hautement qualifié selon nos standards de recrutement, suit tout au long de la formation le ou les participants, afin d'ancrer ces connaissances.
- Les tests réalisés à la fin de la mission ont pour but d'évaluer la compréhension du participant au travers d'un compte-rendu personnalisé qui correspond au secteur d'activité de la personne concernée.
- Les outils utilisés durant la formation sont délivrés aux participants en fin de formation, sous forme de livret résumé comprenant la correction des exercices réalisés.
- Le formateur fournit une attestation reprenant l'ensemble de l'accompagnement et des connaissances délivrées durant la formation.

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382